



NORMES et MODALITÉS D'ÉVALUATION
« LE SAVOIR AUX QUATRE VENTS »
Année 2017-2018

→ Chaque élève du troisième cycle évoluera dans quatre volets dont le Blizzard sportif, la Bourrasque en communication et entrepreneuriat, le Tourbillon des arts (5^e année) / robotique (6^e année) et les Vapeurs de neurones en ébullition / anglais, pendant l'année.

→ L'élève aura un portfolio à l'intérieur duquel il accumulera des traces de ses apprentissages pour chacun des volets explorés.

→ Afin d'évaluer l'évolution des élèves, une section du portfolio sera réservée pour chaque bloc d'enseignement.

→ À la fin de chaque bloc, l'élève recevra une évaluation faite par l'enseignant. Cette évaluation repose sur les éléments suivants : l'effort fourni par l'élève, l'implication de l'élève dans ses apprentissages, la capacité de l'élève à être organisé, l'attitude que l'élève démontre ainsi que la coopération.

→ L'élève ajoutera aussi un minimum de deux traces des apprentissages faites (soit une auto-évaluation, des photos des réalisations, des traces écrites, etc.) à son portfolio.

→ Les périodes d'évaluation sont les suivantes :

- du 8 septembre au 7 novembre 2017
- du 10 novembre 2017 au 26 janvier 2018
- du 30 janvier au 13 avril 2018
- du 17 avril au 15 juin 2018

→ Au début de chaque bloc du projet, l'élève sera inscrit à un autre volet du programme.

→ Ce portfolio suivra l'élève pendant tout son passage au troisième cycle.